



Centre d'arts Rozynski Arts Centre

Appel de projets – Médiation artistique

Le Centre d'art Rozynski invite les artistes à soumettre leur projet de médiation artistique d'ici au 28 avril 2018. Le projet doit être sculptural, et intégrer la céramique, en accord avec la spécialisation du Centre d'art Rozynski. La sculpture sera installée à l'extérieur et aura pignon sur rue au coeur du hameau de Way's Mills, devant le Centre d'arts Rozynski. Une cohérence entre l'œuvre et sa destination rurale est privilégiée, afin qu'elle participe à solidifier le sentiment d'appartenance des participants à notre région.

Les dossiers doivent comprendre :

- une démarche artistique
- une description du projet incluant (maximum 2 pages en format .doc ou .pdf)
- un croquis du projet
- un calendrier de réalisation (incluant la date envisagée pour le début et la fin du projet)
- un budget (honoraires professionnels, frais de réalisation, achat ou location de matériels, etc.)
- un curriculum vitæ (max. 3 pages en format .doc ou .pdf)
- une documentation succincte sur leur travail (une liste en format .doc ou .pdf et 10 images numériques maximum 1 Mo chacune et en format .jpg)

Le Centre d'arts Rozynski s'engage à:

- rendre une décision d'ici au début juin
- assurer la réalisation d'outils promotionnels
- Le projet ne doit pas excéder 4000\$ de dépenses (incluant le forfait de l'artiste ou du collectif, frais de déplacement)
- fournir un support technique, matériel et logistique
- tenir un événement de dévoilement

Admissibilité :

- Les dossiers doivent être soumis au plus tard le 28 avril 2018, par courrier électronique, à l'adresse suivante : info@artsrozynski.com
- Le projet doit être entièrement réalisé en 2018
- Le projet ne doit pas excéder 4000\$ de dépenses (incluant le forfait de l'artiste ou du collectif, frais de déplacement)
- Cet appel de dossier s'adresse aux artistes ou aux collectifs d'artistes professionnels¹ qui œuvrent dans le domaine des métiers d'arts

Ce projet est une réalisation du Centre d'art Rozynski et est rendu possible grâce à l'Entente de développement culturel conclue entre la MRC de Coaticook et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

